



Politique familiale



Municipalité
Saint-Joseph-de-Coleraine



LA FAMILLE!

une source de vie adaptée aux réalités de

Saint-Joseph-de-Coleraine

Politique familiale,
version actualisée 2013.

Graphisme et impression
Imprimerie Desmarais & fils Ltée
Tél. : 418 423-7349

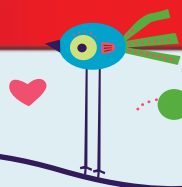
Municipalité
Saint-Joseph-de-Coleraine

POLITIQUE FAMILIALE





Mot du maire



Dans un souci de bien arrimer les politiques d'aménagement de ses espaces et installations avec les services offerts à ses résidents, la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine a amorcé, à la fin de 2011, une démarche visant l'instauration d'une politique familiale sur son territoire.

Ce processus, provenant d'un programme du ministère de la Famille, nous fut présenté et reçut l'aval des élus. Dès lors s'ensuivirent une assemblée d'information et la formation d'un comité de Politique Familiale Municipale (PFM) menant à l'élaboration de son plan d'action. Toutes ces étapes ayant été franchies, nous passons maintenant à l'étape de son implantation.

C'est ainsi que dorénavant notre modus operandi devra être axé, autant dans sa démarche de conception que de celle de l'instauration des activités et services qui y sont reliés, sur LA FAMILLE. Faire de notre milieu un endroit où les services et les activités familiales sont facilités et valorisés, n'est-ce pas un bon moyen de générer du dynamisme et assurer la pérennité de notre communauté?...



J'en profite pour remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans cette démarche, je souhaite que désormais, elle guide nos interventions et qu'elle suscite la participation du plus grand nombre de gens possible.



Gilles Gosselin, maire



Mot de la

RQF

À titre de responsable de la question familiale, il me fait plaisir de vous présenter la politique familiale de Saint-Joseph-de-Coleraine. Cet outil de référence pour les élus et l'administration municipale a été conçu afin de répondre adéquatement aux besoins de nos familles et ainsi permettre à notre municipalité de devenir un lieu d'une plus grande qualité.

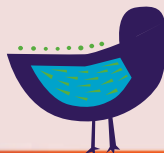
Je tiens à remercier le ministère de la Famille pour sa contribution financière et technique à ce sujet. De plus, il m'importe de souligner que notre politique familiale n'aurait pu être réalisée sans l'apport significatif de chacun des membres du comité de la PFM composé de résidents et de représentants des organismes et institutions desservant notre population locale.

Les précieux conseils et l'apport technique du Carrefour Action Municipale et Famille ont été des plus appréciés ainsi que les travaux de recherche, de rédaction et de suivi effectués avec professionnalisme par la coordonnatrice affectée à ce dossier d'importance, Madame Nancy Nadeau.



Pour terminer, je peux dire que notre politique est réellement adaptée aux réalités de notre milieu. Encore une fois, je tiens à remercier sincèrement chacun des membres du comité pour leur implication.

Sophie Huppé, conseillère municipale
Responsable des questions familles





Comité

PFM

(Composition et mandat)

- **Sophie Huppé**, conseillère municipale RQF
- **Martin Cadorette**, dir. général Saint-Joseph-de-Coleraine
- **Myriam Perreault**, service des loisirs
- **Manon Carrier**, BC des Appalaches
- **Valérie Nadeau**, nouvelle résidente, jeune famille
- **Julie Rousseau**, membre comité famille
- **Claudia Lessard**, jeune
- **Nancy Nadeau**, chargée de projet
- **Jezabel Amesse**, CSSSRT



Sur la photo, de gauche à droite :
Julie Rousseau, Valérie Nadeau, Martin Cadorette,
Sophie Huppé, Myriam Perreault.
Absents : Manon Carrier, Claudia Lessard,
Nancy Nadeau, Jezabel Amesse





Mandat

- Permettre le partenariat, la représentativité de l'ensemble de la communauté;
- Assurer l'élaboration de la PFM;
- Être à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
- Recommander les projets concernant les divers cycles de vie;
- Assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM;
- Assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur les familles;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- Identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser-agir famille »;
- Sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions et ce, quelque soit le champ d'intervention;
- Assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action;
- En exerçant un rôle de suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- En priorisant les éléments du plan d'action;
- En favorisant l'implication des acteurs municipaux dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la politique familiale.





Historique de la démarche

La municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine a commencé à s'interroger au printemps 2010 sur les bienfaits pour les familles de la municipalité d'avoir une Politique Familiale Municipale. Après une rencontre avec certains acteurs du milieu, la municipalité se lance et demande la subvention au ministère de la Famille à l'automne 2010 pour finalement avoir une réponse positive à l'été 2011 et créer son comité à l'automne 2011.

Préambule/introduction

Par sa politique familiale, la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine affirme haut et fort qu'elle se préoccupe de ses familles, de leur bien-être et de leur avenir. La PFM est un cadre d'orientation qui inspire et coordonne la planification et la réalisation des interventions municipales qui ont un impact sur les familles colerainoises.

Définition de la famille et des étapes de la vie familiale

« Du nouveau né à l'aîné, unie par les liens intergénérationnels, en constante transformation et évolution, la famille est la cellule de base de notre communauté. Elle doit s'adapter aux différentes étapes de la vie ce qui l'amène à prendre des formes variées. Ses membres se soutiennent mutuellement par des engagements multiples favorisant ainsi leur autonomie, leur bien-être et leur développement en partageant des valeurs communes. »

Mission, valeurs et principes directeurs de la PFM

Mission : la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine a pour mission d'améliorer la qualité du milieu de vie des familles selon les différentes étapes de la vie familiale et de contribuer à leur mieux-être.

Valeurs : sentiment d'appartenance, soucis du bien-être des familles.





Portrait du milieu

Statistiques

La municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine est composée du village, des rangs avoisinants et de cinq lacs répartis sur un territoire assez grand. La municipalité appartient au secteur sud de la MRC.

La population en 2013 est de 1877 personnes avec 820 familles réparties en : 340 du côté village et 480 en provenance des lacs.

La municipalité est marquée par des secteurs plus marqués de défavorisation économique (village et lacs) et de défavorisation sociale (village). On remarque également un indice de sous-scolarisation de 44,3 % et un taux de monoparentalité de 13,2 % pour le secteur village.

Le revenu personnel moyen est de 25 232 \$ pour la municipalité.

Services

Saint-Joseph-de-Coleraine offre plusieurs infrastructures municipales (O.T.J., Centre sportif Odilon Grenier, centre sportif du Mont Caribou, piste cyclable, etc.) en plus d'offrir de multiples services en collaboration avec différents partenaires.

Secteur religieux : comité de la paroisse de Saint-Joseph-de-Coleraine, comité de bienfaisance, service d'entraide lors de deuil, etc.

Secteur des loisirs : service des parcs, hockey mineur, club de patinage artistique,...

Secteur Aînés : cercle des fermières, club FADOQ, service de popote roulante,...



Commerces et industries

Plusieurs commerces (48) et quelques industries (6) emploient les gens du secteur.



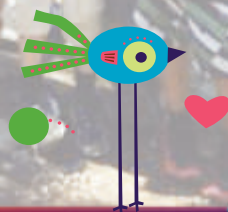
Besoin des familles

Le comité de la PFM a sondé les besoins par un questionnaire envoyé dans tous les foyers de la municipalité par la poste. Près de 300 questionnaires sont revenus complétés.

Un tirage a été effectué auprès des répondants (2 x 50 \$ essence + 2 x 50 \$ épicerie)

Secteurs d'intervention choisis :

- Loisirs et culture;
- Habitation;
- Environnement et urbanisme;
- Sécurité publique.



Objectifs généraux et objectifs spécifiques :

Les sports et les loisirs sont un moteur essentiel pour le dynamisme des familles. La municipalité désire contribuer à l'épanouissement des familles;



- Améliorer la qualité des infrastructures en les rendant sécuritaires et ainsi favoriser leur utilisation par les familles.
- Conciliation travail-famille en offrant du soutien aux familles en développant un service de garde estival.
- Mettre en valeur les ressources plein air de la région en rendant des espaces sécuritaires et accessibles aux familles de la municipalité.
- Promouvoir et maintenir les activités et les fêtes organisées dans la municipalité.
- Favoriser toute diffusion sur les services offerts aux familles dans la communauté.
- Faciliter l'accès aux activités offertes dans les municipalités avoisinantes.
- Évaluer les besoins pour de nouveaux services par des partenariats.

Participer à l'amélioration de la qualité de vie des familles afin que celles-ci puissent vivre dans un milieu répondant à leurs besoins;



- Augmenter le nombre de logements disponibles.

Un milieu de vie sain passe par un développement durable pour les générations futures;

- Sensibilisation des familles à utiliser le bac brun.
- Mise en place de moyens facilitant un environnement où il fait bon vivre.

Offrir un cadre de vie rassurant pour maintenir les familles et en accueillir de nouvelles.

- Améliorer le sentiment de sécurité des familles.
- Limiter l'exode des jeunes familles et faciliter l'implantation des nouvelles familles.
- Augmenter la sécurité des jeunes de façon encadrée.

Mise en œuvre et suivi

Le comité de la PFM se joindra au comité famille préexistant à Saint-Joseph-de-Coleraine afin d'assurer la pérennité de la politique familiale et de suivre l'évolution du plan d'action à l'aide de l'élue municipale responsable des questions familles (RQF).



Conclusion

Saint-Joseph-de-Coleraine désire par cette politique familiale faire un nouveau pas dans son développement. L'élaboration de la PFM et l'habitude du « penser-agir famille » est un excellent moyen.



Remerciements

Au conseil municipal qui a pris la décision d'implanter une politique familiale

Aux membres du comité de la PFM qui se sont rencontrés pour échanger et concevoir cette politique

Au CSSSRT pour le prêt d'une ressource en SHV

Au ministère de la Famille pour son soutien financier

Au Carrefour d'Action Municipale et Famille (CAMF) pour son soutien technique

À toutes les familles de la municipalité qui ont répondu au sondage envoyé au printemps 2012





Penser-Àgir FAMILLE

Informez-vous...



Municipalité
Saint-Joseph-de-Coleraine

88, St-Patrick, Saint-Joseph-de-Coleraine (Québec) G0N 1B0
T 418 423-4000 • F 418 423-4150 • www.coleraine.qc.ca